



## Prévention du risque tabac

### Accompagnement individuel de salarié(s) fumeur(s)

*Dans le cadre du suivi de la santé au travail, le CMB propose un accompagnement individuel pour tout salarié fumeur avec un médecin du travail tabacologue.*

Prise de rendez-vous :

Prendre contact avec le **médecin du travail** au **01 49 27 60 00**

ou auprès de votre interlocuteur habituel pour la prise de rendez-vous.

**Le médecin du travail de l'entreprise est informé préalablement à la prise en charge.**

